



## **MANUFACTURE**

Le « siège de Liffol », première indication géographique protégée. L'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) a homologué la première indication géographique protégée (IGP) pour un produit manufacture, le « siège de Liffol », pour les sièges en bois traditionnels ou contemporains fabriqués dans 185 communes autour de Liffol-le-Grand (Vosges). Trois autres demandes d'indications géographiques sont en cours d'instruction, pour le savon de Marseille, les espadrilles de Mauleon et le granit de Bretagne.